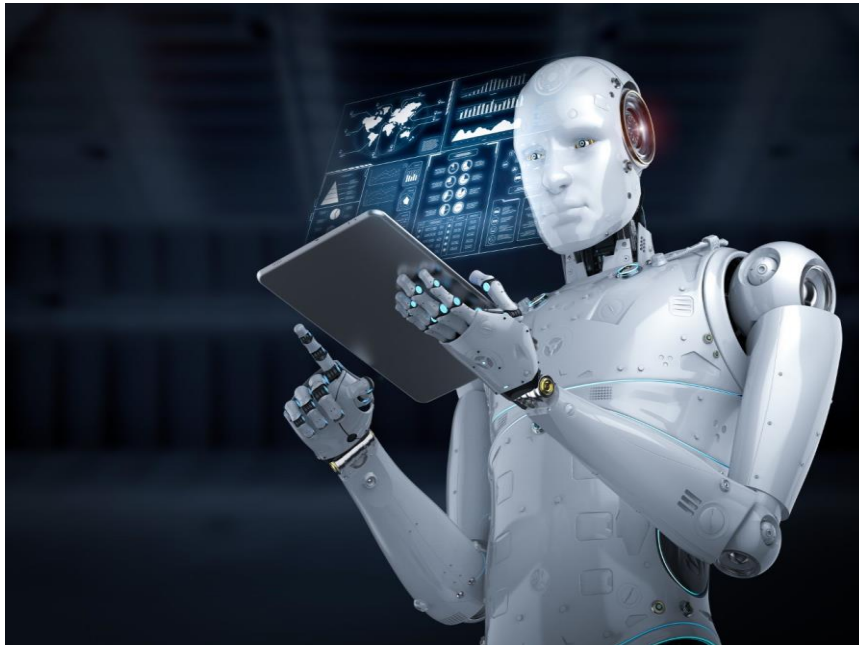


# 8<sup>ème</sup> Colloque international France-Chine

## « Responsabilité numérique »



**Vendredi 21 juin 2019**

**Langue de travail : français – chinois (traduction simultanée)**

**Organisation :** Université Paris 8, Centre de recherche de droit privé et droit de la santé EA 1581, Université du Peuple de Chine (Renmin), Chambre des notaires de Paris.



**Lieu :** Chambre des notaires de Paris 12, Avenue Victoria, 75001 Paris.

### Parrainage



**Inscription obligatoire :** <https://fr.surveymonkey.com/r/resp-num>

## « Responsabilité numérique »

8<sup>ème</sup> Colloque international France - Chine vendredi 21 juin 2019

Lieu : Chambre des notaires de Paris

### Organisation

**Bénédicte BEVIERE-BOYER**, Maître de conférences – HDR en droit privé, Université de Paris 8 – Paris Lumières, Centre de droit privé et droit de la santé EA 1581.

### Comité scientifique

**Présidents d'honneur : SHI Jiayou**, Professeur à l'Université du Peuple de Chine (Renmin), Pékin, Chine

**Membres : Béatrice PARANCE**, Professeur de droit privé, Université de Paris 8, **Christophe DENIS**, Maître de conférences en informatique à l'Université de Sorbonne Université.

### Partenaires - Sponsors

Université de Paris 8 – Centre de droit privé et droit de la santé (EA 1581).

Université de Renmin, Chine, Pékin.

Chambre des notaires de Paris.

### Allocutions d'ouverture 8h30-9h

**Bertrand SAVOURE**, Président de la Chambre des notaires de Paris.

**Béatrice PARANCE**, Professeur de droit privé, Directrice du Centre de droit privé et droit de la santé, Université de Paris 8.

**Bénédicte BEVIERE-BOYER**, Maître de conférences-HDR à l'Université de Paris VIII, Directrice adjointe du Centre de recherche de droit privé et droit de la santé (EA1581)

**SHI Jiayou**, Professeur à l'Université du Peuple de Chine (Renmin), Pékin, Chine.

- **Table ronde n°1 – La légitimité du développement de la responsabilité numérique**  
Président de séance : **Christian BYK**, Président du Comité intergouvernemental de bioéthique à l'UNESCO (9h-9h15).

**9h15-9h30** « De la responsabilité éthique à la responsabilité numérique », Professeur en robotique, intelligence artificielle et éthique, **Raja CHATILA**, Sorbonne université.

**9h30-9h45** « Les justifications du développement de la responsabilité numérique ? », **Florence G'SELL**, Professeur à l'Université de Lorraine.

**9h45-10h** « Les enjeux du développement de la responsabilité numérique pour les assureurs », **Barbara BESSERMANN**, Fédération française des assurances.

**10h-10h15** « Le statut de sujet juridique de l'intelligence artificielle sous l'angle de la responsabilité numérique », **ZHAO Lei**, Professeur à l'Académie chinoise des sciences sociales.

10h15– 10h45 Débats, pause et séance photo

■ **Table ronde n°2 – Les fondements juridiques de la responsabilité numérique**

Président de séance : **Christophe LACHIEZE**, Professeur de droit privé, Université de Paris 8 (sous réserve) (10h45-11h).

11h-11h15 « Les fonctions de la responsabilité civile à l'épreuve du numérique », **Mustapha MEKKI**, Professeur à l'Université de Paris 13.

11h15 – 11h30 « La responsabilité civile en cas d'atteinte aux données personnelles en Chine » **YIN Fei**, Doyen et Professeur de l'Université centrale de Finance et d'Economie.

11h30-11h45 « Quelles responsabilités lors du recours à l'intelligence artificielle ? », **Juliette SENECHAL**, Maître de conférences-HDR à l'Université de Lille.

11h45-12h « La responsabilité de l'intelligence artificielle : le choix entre différentes méthodes », **SHI Guanbin**, Professeur à l'Université de Hannan.

12h -12h30 Débats

12h30-14h Cocktail déjeunatoire offert par la Chambre des notaires de Paris

■ **Table ronde n°3 – Les responsabilités numériques** Président de séance : **Christophe DENIS**, Maître de conférences en informatique à l'Université de Sorbonne Université (14h-14h15).

14h15 – 14h30 « Le devoir de prudence et la responsabilité civile des plateformes d'internet en Chine », **CHENG Xiao**, Professeur à l'Université de Tsinghua.

14h30 – 14h45 « Quelle responsabilité numérique lors de l'utilisation des Robots ? », **Nathalie NEVEJANS**, Maître de conférences – HDR, Université d'Artois.

14h45-15h « La responsabilité des prestataires du service d'internet résultant de violation du droit d'auteur », **ZHANG Jiyu**, Doyenne exécutive de l'« Institut de recherche sur le droit futur » de l'Université Renmin de Chine

15h-15h15 « La responsabilité numérique en e-santé », **David GRUSON**, Ethik-IA.

15h15-16h Débats et pause.

■ **Table ronde n°4 – La réparation des dommages numériques**

Président de séance : **Béatrice PARANCE**, Professeur de droit privé, Directrice du Centre de droit privé et droit de la santé, Université de Paris 8 (16h-16h15)

16h15-16h30 « La responsabilité délictuelle sur internet en droit chinois et la réparation des dommages numériques », **SHI Jiayou**, Professeur à l'Université du Peuple de Chine (Renmin), Pékin, Chine.

16h30–16h45 « Le contentieux de la réparation des dommages numériques en France », **Dorothee DIBIE**, Magistrat, Maître de conférences associée à l'Université de Paris 8

**16h45 –17h** « La réparation du dommage numérique à Taïwan», **HSU Yaoming**, Professeur à l'Université politique de Taiwan.

**17h-17h15** «La couverture assurantielle des dommages numériques », **Florence PICARD**, Membre du Haut Conseil, Institut des actuaires.

**17h15 –17h30 Débats et fin du colloque.**

**Universités et organismes partenaires du Colloque international France – Chine** : Université de Paris 8 – Paris Lumières ; Chambre des Notaires de Paris ; 中国人民大学 Université Renmin; Commission nationale,française pour l'Unesco ;台湾政治大学 Université politique de Taiwan ; NoST – GDR Normes, sciences et techniques

